

Le taux annuel d'inflation en hausse de 0.4% à 0.6%

Au mois de décembre 2020, l'indice des prix à la consommation national, calculé par le STATEC, augmente de 0.3% par rapport au mois précédent. Ce mouvement s'explique par une hausse des prix des produits pétroliers de 3.7% en comparaison mensuelle et un renchérissement des frais pour voyager en décembre.

Après une baisse en novembre, la tendance au niveau des produits pétroliers s'est inversée et les prix reprennent 3.7% en un mois. Le montant de la facture pour le mazout de chauffage s'alourdit de 13.5%. A la pompe les automobilistes doivent déboursier 4.3% de plus pour un litre de Diesel et 1.6% de plus pour un litre d'essence. Comparés au mois de décembre de l'année précédente, les prix des produits dérivés de l'or noir dans le panier de l'indice sont inférieurs de 14.8%.

Les prix alimentaires diminuent de 0.8% en comparaison mensuelle. D'un côté des baisses de prix ont été relevées pour les légumes frais [-5.7%], fruits frais [-4.7%] et la confiture et le miel [-4.4%]. D'un autre côté, les prix ont augmenté pour les céréales pour petit déjeuner [4.0%] et la viande de volaille [+1.6%]. En comparaison annuelle, les prix alimentaires sont supérieurs de 2.0% par rapport à décembre 2019.

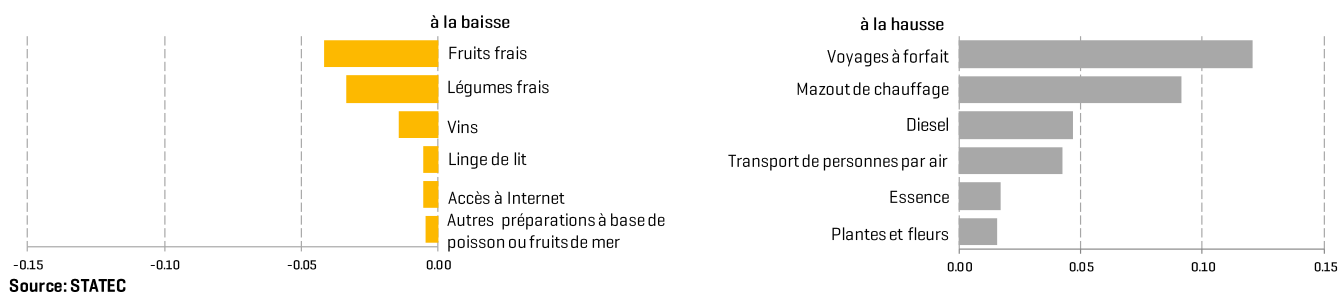
Les prix des boissons alcoolisées ont diminué de 0.6% par rapport à novembre suite au recul du prix du vin de 2.3% en comparaison mensuelle. Cette rubrique comprend aussi les vins mousseux, champagnes et crémants populaires pour les fêtes de fin d'année.

Par ailleurs, en cette fin d'année, des mouvements saisonniers ont une forte influence inflationniste sur le résultat. Ainsi, en raison des vacances scolaires, les prix des billets d'avion se sont envolés de 22.4% par rapport au mois de novembre. Pour les voyages à forfait le décollage des prix s'est limité à 6.1%. Des hausses de prix ont aussi été relevées en décembre pour les plantes et fleurs [+3.9%].

Le taux annuel d'inflation se fixe à 0.6% contre 0.4% un mois plus tôt. Le taux annuel d'inflation sous-jacent se maintient à 1.4%. Le taux annuel moyen pour l'année 2020 s'élève à 0.8%. L'indice général du mois de décembre exprimé en base 100 en 2015 se chiffre à 106.67 points. La moyenne semestrielle de l'indice rattaché à la base 1.1.1948 augmente et passe de 879.73 à 880.18 points. La prochaine indexation sera déclenchée lorsque la valeur de 895.78 sera atteinte.

LES PRINCIPALES CONTRIBUTIONS MENSUELLES

[en points de pourcentage]



Note: Les positions représentées dans les graphiques sont celles ayant eu le plus d'influence sur l'évolution mensuelle de l'indice général. Ces contributions résultent de l'évolution mensuelle des prix mais aussi du poids de chaque position au sein du panier de biens et services. La somme des contributions individuelles de toutes les positions du panier correspond à l'évolution mensuelle de l'indice général.

TAUX DE VARIATION [EN %]

Les 12 divisions de l'indice	Annuel (déc. 2020/déc. 2019)	Mensuel (déc. 2020/nov. 2020)
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	1.84	-0.71
Boissons alcoolisées et tabac	2.18	-0.44
Articles d'habillement et chaussures	0.40	-
Logement, eau, électricité et combustibles	-1.06	0.63
Ameublement, équipement de ménage et entretien	0.77	0.17
Santé	0.42	-0.11
Transports	-2.32	0.76
Communications	-3.05	-0.43
Loisirs, spectacles et culture	1.80	1.86
Enseignement	2.97	-
Hôtels, cafés, restaurants	2.01	0.04
Biens et services divers	2.78	0.11
Indice général	0.56	0.28

Source: STATEC

Les résultats de l'indice du mois de janvier 2021 seront publiés le 17 février 2021, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice. Une première estimation du taux annuel d'inflation sera publiée le 3 février 2021.

Bureau de presse

Christian Welter | Tél 247-84281 | Gsm 621 206 683 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

Marc Ferring | Tél 247-74257 | marc.ferring@statec.etat.lu
 Jérôme Hury | Tél 247-88474 | jerome.hury@statec.etat.lu

La publication (Indicateurs rapides – Série A1 n° 12/2020) est disponible au STATEC, tél 247-84219, E-mail : info@statec.etat.lu et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/indicateur-rapides/index.html>

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.